<u>Informations pratiques :</u>

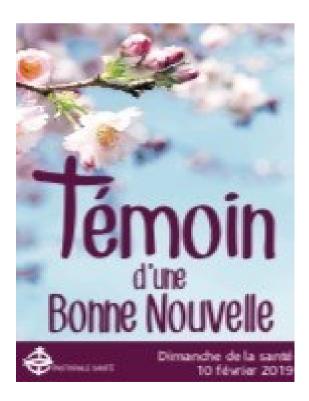
Le prix du pèlerinage comprend : le transport aller/retour, l'hébergement en pension complète du déjeuner du Dimanche 10 au déjeuner du Mardi 12 février, l'Assurance, les frais du Sanctuaire, les frais de dossier, le livret. Il est calculé sur la base d'un minimum de 35 personnes participantes. Pour 30 personnes, le prix serait augmenté de 10 € par personne ; pour 25 participants, il serait encore augmenté de 15 €

<u>Il ne comprend pas</u> : les offrandes de messe, les dépenses à titre personnel, les boissons.

Le livret et un foulard vous seront remis le jour du départ.

<u>Fiche sanitaire jointe : à compléter et à remettre à Marie-Véronique Piquet le jour du départ du pèlerinage dans le car.</u>

Cette fiche sera rendue au retour du pèlerinage dans le car pour ceux qui le souhaitent.



ASSURANCE: L'assurance prise pour le pèlerinage auprès de la Mutuelle Saint Christophe inclue la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'Assistance pour chacun des pèlerins.

ANNULATION: Prévenir dès que possible, seront retenus 20 € (frais de dossier). Un mois avant le départ, il sera retenu 50 €. Pour raison médicale ou en cas de force majeure (avec un justificatif), on pourra obtenir le remboursement du pèlerinage, sauf les frais de dossier. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin ne donne pas lieu à un remboursement, sauf accord du directeur du pèlerinage.

Programme du pèlerinage :

Dimanche 10 février 2019

07h00 : Départ de Tulle – Parking de la médiathèque

07h20 : Arrêt à Malemort

(Rond-point Univers du sommeil) Prière des Laudes dans le car

12h30 : Arrivée à Lourdes – Hôtel St Agnès (repas, installation dans les chambres).

14h30 : Chemin de croix des malades (prairie) Passage à la grotte

----- Messe du Dimanche de la santé

21h00 : Temps de réflexion sur le thème « Témoin d'une bonne nouvelle » Prière des complies

Lundi 11 février 2019

10h00 : Messe Internationale (Basilique St Pie X)

14h00: Temps du sacrement du pardon

15h00 : Louanges Eucharistiques (Basilique St Pie X)

17h00 : Vêpres au Carmel 21h00 : Procession mariale

Mardi 12 février 2019

08h30: Temps libre

10h30 : Chapelet- Prière d'Action de grâce à la

Grotte

14h00 : Départ de Lourdes direction la Corrèze

19h40 : Arrivée à Malemort

(rond point Univers du sommeil)

20h00: Arrivée à Tulle, parking de la médiathèque,

<u>Dépliant d'inscription à remplir recto - verso :</u> (une fiche par pèlerin dûment complétée, merci)

Je-soussigné(e)		
Adresse		
TélPortable		
Né(e)le E mail		
M'inscris au pèlerinage à Lourdes organisé par l'aumônerie de l'hôpital de Tulle et le service diocésain des pèlerinages, du 10 au 12 février 2019,		
Je prendrai le car à Tulle (cocher la case)		
Je prendrai le car à Malemort (cocher la case)		
En chambre double, je partage ma chambre avec :		
(le tarif chambre double ne peut être garanti si vous n'indiquez personne)		
Je dispose d'un bon « Amis de Lourdes » : Oui - Non (Ce bon vaut 70 €, et dispense des frais de transport et d'inscription) (le joindre obligatoirement à l'inscription)		
Ci-joint mon règlement à l'ordre du Service diocésain des pèlerinages, soit :		
☐ Les frais d'hôtel (prix au verso), soit :		
☐ Les frais de transport et d'inscription, soit : 70 €		
Total :€		
(Règlement à joindre avec l'inscription)		
J'ai pris connaissance du programme, des conditions générales de vente, m'inscrit et verse la totalité des frais, (par chèque, merci) – Fait à		
Signature		

※à découper et renvoyer

Thème du dimanche de la santé 11 février 2019 Journée mondiale du malade : TEMOIN D'UNE BONNE NOUVELLE

Au cœur de nos rencontres avec des personnes dans la solitude de l'âge et de la maladie, nous sommes témoins qu'une présence silencieuse est précieuse. Mais nous faisons aussi l'expérience de la force de la parole de Dieu dans chacune de nos vies. Nous sommes témoins de la Bonne Nouvelle à l'œuvre.



	,
DEDCONNE	A PREVENIR
PEROUNINE	AFREVENIK

(En cas de nécessité urgente au cours du pèlerinage)			
M. ou Mme :			
Indiquer : nom, prénom et lien de parenté ou voisin, ami			
Adresse complète:			
Téléphone <u>sur lequel la personne est joignable</u>			
durant le pèlerinage :			

Bulletin d'inscription, à renvoyer bien complété, merci! dès que possible et avant le 15 janvier 2019, à :

Mme Marie-Véronique Piquet La Bizalie, 19700 St Jal Tél. 05 55 73 24 32 – 06 33 35 57 86

E-mail: marieveronique.piquet@sfr.fr

Prix <u>par personne</u> – séjour pension complète					
Chambre :	<mark>individ</mark>	2 lits			
Hôtel Ste Agnès	133 €	109 €			

Association Diocésaine de Tulle. Service des pèlerinages

21 Avenue de la bastille, BP 79, 19002 TULLE Cedex - Association sans but lucratif représentée par l'abbé Louis BROSSOLLET, directeur des pèlerinages. Elle est immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours sous le N° IM019120003

La garantie financière est prise auprès de la société Atradius, N° de contrat 556822. Pèlerinage effectué selon les conditions générales de vente, arrêté du 23/12/2009 pris en application de la Loi N°2009-888 du 22 juillet 2009, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages.

Le pèlerinage, ouvert à tous les Corréziens, à leurs parents et amis, vous propose un programme : toute initiative prise en dehors du programme n'est pas couverte par notre assurance.

Les photos prises durant le pèlerinage pourront être utilisées dans les publications et sites internet des paroisses et du diocèse

Pèlerínage à Lourdes Aumôneríe de l'hôpítal de Tulle 27° journée mondiale du malade

« Témoin d'une bonne nouvelle »



du dimanche 10 au mardí 12 février 2019



Service des Pèlerinages Diocèse de Tulle